



Direction Générale Adjointe  
Mutualisation, Simplification et Ressources  
Service Emploi et Formation  
Chartres le 23 novembre 2016

**Un poste d'Agent de Propreté Urbaine – unité polyvalente d'intervention  
est à pourvoir  
au sein du service Propreté Urbaine, Mobilier/Jeux  
(Catégorie C – Adjoint Technique ou Contractuel)**

L'Agent de Propreté Urbaine effectue les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics sur les territoires de la Ville de Chartres, de Chartres Habitat et les éléments Chartres Métropole mutualisés. Il participe au nettoyage horizontal et notamment à l'entretien des espaces-chiens et dispositifs d'aisance canine ainsi qu'à la collecte des corbeilles publiques et des déchets en quantités dispersées.

L'agent est principalement rattaché au coordonateur de la Propreté Urbaine et occasionnellement aux chefs d'équipes.

**MISSIONS :**

- Assurer le nettoyage horizontal du domaine public dont entretien des canisites et approvisionnement des distributeurs de sacs pour déjections canines,
- Assurer l'enlèvement des déchets en quantités dispersées,
- Participer au travail d'entretien des secteurs :
  - Assurer le balayage des caniveaux, des zones piétonnes, des places et parkings de la ville de Chartres, de Chartres Habitat et de certaines zones de l'agglomération Chartres Métropole,
  - Ramasser et assurer l'entretien des corbeilles à papier,
  - Effectuer le lavage des rues, des zones piétonnes, des places et parkings,
  - Participer aux autres activités du service Propreté Urbaine ainsi que des services Voire-Signalisation et Espaces Verts dans le cadre de la polyvalence,
  - Assurer l'enlèvement des dépôts sauvages,
  - Nettoyer les marchés,
  - Balayer les cours des écoles maternelles et élémentaires et du C.C.A.S.,
  - Nettoyer les fontaines publiques,
  - Entretenir les WC publics,
  - Effectuer le contrôle visuel règlementaire des aires de jeux,
  - Assurer l'enlèvement des affichages sauvages,
  - Ramasser les feuilles à l'automne,
  - Contrôler les stocks de fournitures pour déjections canines et en informer sa hiérarchie si besoin,
  - Ramasser les papiers sur les espaces verts,
  - Nettoyer les sites avant et après tous types de manifestations,
  - Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces public,
- Signaler au Centre d'Appel les anomalies constatées sur le domaine public.

**MISSIONS OCCASIONNELLES :**

- Participer aux opérations de déneigement et déglacage et de façon générale à toute mission de service public,

- Participer à des opérations spécifiques au sein de la Direction de l'Espace Public (mise en place de manifestations),
- Intervenir dans le cadre de marchés publics ou d'astreintes.

**COMPETENCES REQUISES :**

- Bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité,
- Maîtrise des engins de collecte (mini-bennes thermiques et/ou électriques),
- Permis VL,
- Rigueur, capacité à rendre compte à sa hiérarchie,
- Autonomie, disponibilité et polyvalence,
- Capacité à travailler en équipe,
- Qualités relationnelles et sens du service public,

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Nécessité de respecter les règles de sécurité et d'hygiène au travail, le port des équipements de protection requis (E.P.I.), la bonne utilisation des matériels.
- Horaires d'intervention :
  - Période d'été : du lundi au vendredi de 6h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00,
  - Période d'hiver : du lundi au vendredi de 7h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30,
  - Possibilité d'évolution des horaires en fonction des besoins du service.

Lieu de prise de poste : Centre Technique Municipal / Site des Perriers

*Si ce poste vous intéresse, merci de bien vouloir faire parvenir votre candidature (lettre de motivation, CV) à Chartres Métropole – Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville – Place des Halles, 28019 CHARTRES Cedex, ou par mail : [recrutement@agglo-ville.chartres.fr](mailto:recrutement@agglo-ville.chartres.fr), **avant le 13 OCTOBRE 2017.***